

Mode d'emploi

— Avant toute chose, il est indispensable de faire un inventaire des pratiques actuelles et de cerner celles qu'il faut modifier en premier lieu. Une cartographie des milieux et zones à entretenir permettra de mieux localiser les enjeux intervenant au sein de la commune et de déterminer les niveaux de risque des différents secteurs.

Par la suite, la consultation de cet ouvrage permettra d'orienter les gestionnaires dans leurs choix et dans la définition des problèmes existant sur la commune.

Ce guide est composé de fiches regroupées en 3 grandes rubriques :

- Les **Problématiques**, où vous trouverez, pour 7 grands thèmes,
 - + d'une part les services communaux concernés par ces problématiques,
 - + les espaces communaux concernés,
 - + des informations incitant à modifier ces pratiques qui reprennent des citations de documents de référence comme la Charte des villes et villages fleuris, les objectifs de la Directive-Cadre sur l'Eau ou les objectifs de la Trame Verte et Bleue issue du Grenelle de l'Environnement,
 - + puis les impacts des pratiques actuelles sur l'eau, les émissions de CO₂, les incidences humaines ainsi que sur la biodiversité. Il s'agit donc de proposer des alternatives à ces pratiques pour améliorer l'empreinte écologique de la commune.

Aussi, ces fiches problématiques renvoient aux fiches de réponses différenciées décrites ci-après.

- Après vous avoir incités à vous interroger sur le pourquoi des pratiques actuelles, souvent liées à des idées préconçues ou à une façon de faire « habituelle », les **Réponses différenciées** proposent des solutions pour pallier, ou, tout du moins, limiter l'empreinte écologique des communes. Elles sont classées en deux catégories : les principes « minimums » qui sont extrêmement recommandés, et les principes différenciés qui représentent le « plus » non négligeable pour une meilleure gestion communale. Vous trouverez également ici la liste des bénéfices obtenus grâce à ces solutions alternatives, regroupés par grandes catégories (eau, CO₂, impact sur la population et sur la biodiversité).
- Les **Outils** vous permettront de trouver une description sommaire des techniques ainsi que des conseils plus précis pour instaurer une gestion différenciée au sein de votre commune. Attention, les descriptifs ne sont pas forcément suffisants et nécessitent d'être approfondis auprès de spécialistes. Vous trouverez également ici des comparatifs de méthodes, des schémas explicatifs pour les différentes techniques, ainsi qu'un lexique et un recueil d'ouvrages et de sites Internet à consulter selon vos besoins. Une liste non exhaustive des acteurs que vous avez la possibilité de contacter est également proposée.

Chaque fiche renvoie à une fiche d'une autre rubrique afin de suivre un cheminement logique selon un système de questions-réponses-moyens. Il conviendra ainsi de se reporter aux fiches outils correspondant aux différentes réponses différenciées.

Les mots en couleurs (« Problématiques ») ou en gras (« Réponses différenciées » et « Outils ») sont ceux dont les définitions sont données dans le lexique. Ces définitions sont celles correspondant au contexte dans lequel les mots sont utilisés, même si d'autres usages peuvent en être faits.

Un travail en parallèle sur la communication, autant en ce qui concerne les riverains que les employés communaux, ne pourra être que favorable à une meilleure acceptation des modifications des pratiques. Ce travail pourra notamment passer par des formations proposées par des associations et des échanges avec ces dernières (interventions au sein de la commune, conseils, animations...).

Ce guide est également disponible sur le site Internet de Natureparif (www.natureparif.fr – rubrique « Publications ») et chaque fiche peut être téléchargée individuellement.